

Demain, comment et par qui nos aînés seront-ils soignés ?

Lettre ouverte
au Président
de la République

fni
Fédération
Nationale
des Infirmiers
www.fni.fr

Monsieur le Président de la République,

Depuis déjà 20 mois, les infirmières et infirmiers libéraux tiennent les lignes sur le front de lutte contre la Covid-19 et de la vaccination. Leur mobilisation sans relâche au domicile des patients, et aussi en renfort dans les EHPAD et les SSIAD, a permis et permet aujourd'hui encore d'éviter l'implosion des services de réanimation.

En dépit de l'épuisement et des difficultés, nous sommes tout aussi mobilisés sur la prise en charge des personnes âgées et dépendantes. Les 140 000 infirmières et infirmiers libéraux, en tout point du territoire métropolitain et ultramarin, assurent le maintien à domicile de plus de 75 % des personnes âgées en perte d'autonomie dans une forme d'indifférence qui confère au mépris de la part de votre gouvernement.

Pourtant, c'est grâce à la continuité des soins assurés par les infirmières et infirmiers libéraux que le domicile des patients est désormais le premier hôpital de France. Mais le statut d'infirmière de famille, à l'instar du médecin traitant ou du pharmacien référent, n'est toujours pas reconnu et valorisé.

Alors que vous aviez promis aux Français d'engager une réforme innovante de la prise en charge du Grand Âge pour contenir la croissance des besoins, votre gouvernement s'emploie à reprendre une part des financements qui permettent aux infirmiers d'améliorer la prise en charge à domicile de nos aînés les plus fragiles en perte d'autonomie. La profession se retrouve pénalisée parce qu'elle assume avec succès ses missions.

Tout dialogue constructif nous est refusé. La logique comptable l'emporte sur l'intérêt de nos patients qui aspirent aujourd'hui à être soignés à domicile.

Monsieur le Président de la République, quel modèle de prise en charge à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie souhaitez-vous réellement ?

Monsieur le Président de la République, quelle place souhaitez-vous réellement donner à une profession qui assure le maintien à domicile de plus de 75 % de personnes âgées, y compris des plus modestes ?

Monsieur le Président de la République, pensez-vous réellement légitime de pénaliser les infirmières et infirmiers libéraux alors que les besoins de prise en charge à domicile de nos aînés augmentent et continueront à le faire dans les prochaines années ?

C'est pourquoi, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons votre aide pour poursuivre nos missions et construire des réponses adaptées, qui placent la réalité de vie des patients les plus vulnérables au cœur de la volonté de réforme et de l'action. Le déblocage de nos négociations conventionnelles est une priorité.

Monsieur le Président de la République, les 140 000 infirmières et infirmiers libéraux attendent que vous leur adressiez un signe.

Daniel Guillerm, Président de la FNI

**RETROUVEZ
LA FNI
DE VOTRE
DÉPARTEMENT**



fni
Fédération
Nationale
des Infirmiers
www.fni.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES INFIRMIERS

7 rue Godot de Mauroy - 75 009 Paris

01 47 42 94 13 - 06 08 84 50 27